

Convention sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes

Le Canada a signé, le jeudi 17 juillet, la Convention des Nations Unies sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes.

La signature a eu lieu lors d'une cérémonie s'inscrivant dans le cadre de la Conférence de la mi-décennie des Nations Unies pour la femme (Copenhague, Danemark, 14-30 juillet).

L'ambassadeur du Canada au Danemark, M. Marion Macpherson, a signé la Convention au nom du Canada.

Cette convention, adoptée en décembre 1979 lors de la dernière session de l'Assemblée générale des Nations Unies, est le fruit de cinq années de discussions entre États de toutes les parties du monde. Le Canada a apporté tout son appui au déroulement des négociations et y a joué un rôle appréciable.

La décision, approuvée par les provinces, de signer la Convention au cours de la Conférence de Copenhague fournit une excellente occasion de souligner l'importance que le Canada attache à cette étape décisive sur la voie de la reconnaissance d'une égalité entière de droits et de responsabilités entre les femmes et les hommes du monde entier.

Expansion de la production houillère au Nouveau-Brunswick

Propriété du gouvernement du Nouveau-Brunswick, la NB Coal Limited a actuellement une capacité annuelle de production d'environ 600 000 tonnes courtes. Son principal client est le réseau de services publics de la New Brunswick Power Commission, dont les contrats visaient en 1979 quelque 550 000 tonnes, avec option sur la totalité de la production. La NB Coal fournit quelque 1 200 tonnes par jour à la centrale thermique de Dalhousie, maintenant en service.

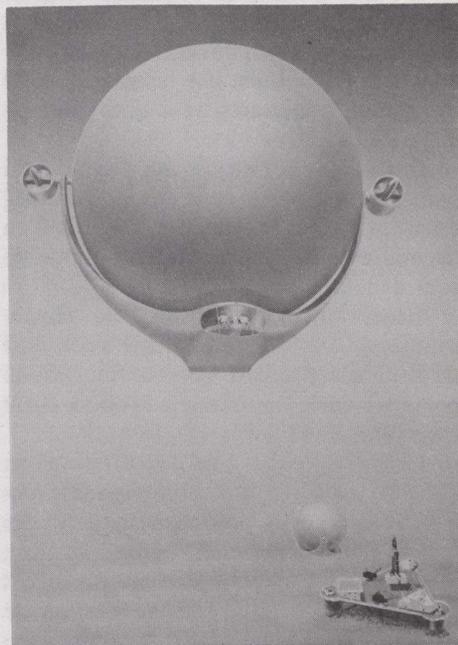
Par ailleurs, outre ses ventes au Québec, la Société écoule une petite partie de sa production sur le marché intérieur du Nouveau-Brunswick. On prévoit une augmentation de la demande intérieure d'énergie, et la Société a déjà été pressentie pour approvisionner plusieurs nouvelles usines alimentées au charbon; les fabriques de papier seraient un débouché probable.

Un programme d'exploration, visant la recherche de nouveaux gisements et la

Un nouvel aérostat pourrait aider l'industrie de la construction

Une société canadienne a mis au point un véhicule moins lourd que l'air qui pourrait s'avérer très utile dans la construction des grands ouvrages, rapporte Kerry Diotte dans le *Ottawa Journal*.

Il s'agit du *LTA 20-1*, construit par la



Le LTA 20-1 est conçu pour transporter des charges et des matériaux lourds.

Van Dusen Commercial Development Corporation d'Ottawa. L'engin, constitué d'un ballon sphérique de 48 mètres de diamètre gonflé à l'hélium, est mû par deux moteurs à turbines et il est muni d'une nacelle.

Il a été conçu principalement pour transporter des charges et des matériaux de construction lourds dans des endroits éloignés ou inaccessibles.

La conception technique du *LTA 20-1* est maintenant achevée, et les plans ont reçu 15 brevets et trois approbations des autorités aérospatiales américaines.

Le prix de vente prévu se monte à \$4,5 millions. Le *LTA 20-1* sera donc moins cher que les hélicoptères-grues *Sikorsky* et *Boeing Vertol* vendus respectivement \$9 millions et \$11 millions environ.

Lourdes charges

Le coût de fonctionnement de l'appareil est évalué à quelque 24 cents par tonne et par mille (1,6 kilomètre), contre \$2 par tonne et par mille pour son rival, le *Sikorsky*.

On prévoit que le *LTA 20-1* pourra atteindre une altitude de 3 000 mètres et des vitesses allant jusqu'à 130 kilomètres/heure, tout en transportant une pleine charge de 38 250 kilos. En comparaison, le *Boeing Vertol*, actuellement le plus grand hélicoptère-grue du monde, a une charge utile maximale de 12 600 kilos.

D'après M. Fred Ferguson, président de la Société, la conception du *LTA 20-1* surmonte deux obstacles fondamentaux rencontrés par les véhicules traditionnels moins lourds que l'air.

Gonflé à l'hélium

Les dirigeables traditionnels, explique-t-il, doivent toujours transporter le même poids pour maintenir leur altitude et leur stabilité. Le modèle Van Dusen résout ce problème, grâce à sa sphère, faite d'un plastique particulièrement résistant et gonflée d'hélium à haute pression, qui rend inutile le lestage classique.

D'autre part, la forme du ballon permet d'éviter l'effet de "girouette". "Nous avons résolu le problème aérodynamique que pose la forme sphérique en permettant au ballon de tourner autour de son axe et en le dotant d'une surface extérieure rugueuse pour lui donner de la portance. C'est un peu le principe de la balle de golf", déclare M. Ferguson.